



Déclaration de l'Assemblée Générale des syndiqués de la CGT Finances Publiques 92 réunie le 15 avril 2021

Notre assemblée générale se tient au moment où la CGT Finances Publiques et quatre autres organisations syndicales appellent tous les agents de la DGFIP à être en grève le 10 mai prochain.

Nous appelons tous les agents à porter à cette occasion les revendications formulées dans cette déclaration et toutes celles qu'ils pourront être amenés à établir dans leurs services.

La situation sanitaire est plus que préoccupante. Le seuil des 100 000 morts (officiels) va être franchi. Après les dysfonctionnements de tous ordres, les retards et défauts d'organisation de la vaccination ainsi que l'absence depuis un an de création de lits d'hôpitaux et de places de réanimation ont aggravé la situation. Le gouvernement en porte l'entière responsabilité.

La campagne d'impôt sur le revenu vient de démarrer. Alors que la pandémie approche d'un nouveau pic, que de très nombreux agents sont en télétravail, qu'aucune campagne de vaccination en direction des agents n'est déployée, qu'un décès lié au Covid endeuille la Ddfip 92, la direction a décidé la réouverture des grilles et la réception physique « sur rendez-vous » de 8h30 à 12h30.

Les agents à l'accueil et les « voltigeurs » chargés de circuler dans les files d'attente se trouvent ainsi mis au danger.

La CGT exige la fermeture des grilles d'accès et le report de la campagne IR au plus tôt au 26 avril, comme le demande la Fédération des Finances CGT.

Avec la fermeture des crèches et des établissements scolaires de nombreux collègues se trouvent dans l'obligation de garder leurs enfants.

La CGT exige que tous les agents dans cette situation puissent être placés à leur demande en ASA, comme le prévoient déjà les textes pour les parents d'enfants jusqu'en fin de primaire.

Les agents en télétravail supportent des frais (électricité, eau, chauffage...) qui relèvent de l'employeur.

La CGT exige le respect du volontariat et de l'horaire de travail ainsi que la prise en charge des frais supportés par les télétravailleurs.

Le ministère et la direction générale mettent à profit le contexte de la pandémie pour mettre en cause les droits des agents.

La CGT exige le rétablissement des CAP nationales et locales dans toutes leurs prérogatives, le maintien du CHSCT, la confection des mouvements de mutation et listes de promotion suivant des règles claires et connues de tous, sous le contrôle des CAP.

Le ministre de la transformation de la Fonction publique annonce le recrutement en masse de contractuels en lieu et place des titulaires.

La CGT exige l'arrêt du recrutement de contractuels sur des postes de titulaires, l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique, l'arrêt des suppressions d'emplois, le pourvoi des postes vacants et le recrutement de fonctionnaires à hauteur des besoins.

Les attaques contre nos droits et notre statut ont pour but de permettre la poursuite du démantèlement à grande échelle de notre administration, en généralisant la mobilité forcée, géographique ou fonctionnelle, y compris vers le privé.

L'administration avance dans ses projets destructeurs de nos missions et de nos services.

Dans le département après les fermetures de trésoreries au 1er janvier (Bagneux, Villeneuve et Clichy), la fusion des SIE de Saint-Cloud et Sèvres, la fusion des PCE de Clichy et d'Asnières et le transfert de Vanves-Direction à Nanterre, la direction prépare de nouvelles fermetures de trésoreries pour passer de 50 à 31 postes comptables, de nouvelles fusions de SIP, PCE et SPFE, le déménagement des brigades de vérification à Nanterre et Vanves, l'organisation des SIP en pôles et le transfert au PRS des pôles recouvrement des SIP et SIE et des Amendes.

Par ailleurs la DG a annoncé l'implantation d'un SIE des Hauts-de-Seine à Vendôme dans le Loir-et-Cher par prélèvement de 33 emplois dans les SIE de notre département.

La CGT exige l'abandon du NRP dans le département et au plan national et de la démétropolisation, l'arrêt des concentrations de services et de l'industrialisation des tâches via la mise en place des pôles.

Partout les agents voient leurs conditions de travail se détériorer : perte de la connaissance fine et de la maîtrise des dossiers de A à Z remplacée par le traitement de listes et l'empilement des priorités, restructurations incessantes des chaînes de travail.

En SIE les agents font face à l'explosion des sollicitations des redevables relatives à des demandes qui ne sont pas traitées en SIE.

La CGT appuie l'initiative prise par des agents de SIE d'une pétition et d'une délégation à la direction.

Dans de nombreux services le sous-effectif est patent. Les agents subissent une pression croissante.

La CGT exige le pourvoi de tous les postes vacants et l'arrêt des pressions. Elle appuie les démarches engagées en ce sens dans plusieurs services.

L'évaluation domaniale fait fait l'objet d'une menace d'affaiblissement majeur de sa mission et de transfert à l'expertise privée.

La CGT soutient l'action départementale et nationale engagée par les agents du pôle d'évaluation domaniale des Hauts-de-Seine.

La direction annonce la concentration de tous les pôles recouvrement des SIP, SIE et des Amendes sur le PRS départemental.

Tous les services sont concernés par des projets régressifs dégradant l'exercice des missions et les conditions de travail des agents.

ASA, télétravail, accueil, nouveaux horaires, Fonds de Solidarité, pressions hiérarchiques, restructurations des SIP, concentration du recouvrement...

Sur tous ces sujets la CGT invite tous les agents, dans tous les services, à se réunir, à établir les revendications et à décider des initiatives pour les faire aboutir.

Rejoignez la CGT Finances Publiques !